Nantes (44) : cinq hommes de nationalités turque et géorgienne mis en examen pour une fraude aux cotisations sociales dans le BTP. Un préjudice estimé à 6,7 millions d'euros

21/02/2024 à 13h02



Cinq hommes ont été mis en examen la semaine dernière dans l'enquête sur une vaste fraude de plus de six millions d'euros aux cotisations sociales organisée depuis 2017 dans le secteur du BTP dans la région de Nantes, a appris l'AFP mardi auprès du parquet de Rennes. Parmi les cinq mis en cause, de nationalités turque et géorgienne, deux ont été placés en détention provisoire et les autres sous contrôle judiciaire, a ajouté le procureur de la République de Rennes, Philippe Astruc, confirmant une information du journal Presse Océan.

Cette enquête a fait apparaître «qu'un gérant de société domicilié à Nantes dirigeait une organisation frauduleuse permettant à de nombreuses sociétés du bâtiment d'éluder les charges sociales via cinq sociétés écran immatriculées auprès

du tribunal de commerce de Nantes se succédant depuis 2017», explique le parquet.

Au total, une vingtaine de sociétés du bâtiment localisées sur la région nantaise ont fait appel à ces sociétés qui facturaient des prestations de sous-traitance. «C*ette fausse sous-traitance représentait un chiffre d'affaires cumulé de 11,8 millions d'euros*», pour un préjudice subi par l'Urssaf estimé à près de 6,7 millions d'euros, selon le parquet.

Le Figaro